

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 mars 2013
(convocation du 11 mars 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Mars Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT Jean-Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick à partir de 12h15
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard
M. FLORIAN Nicolas à M. FAVROUL Jean-Pierre à partir de 12h00
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. GAUTE Jean-Michel à partir de 12h00
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard
M. OLIVIER Michel à M. GUICHARD Max
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 12h45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 12h15
M. BAUDRY Claude à M. TRIJOLET Thierry à partir de 12h15
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Paul
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques à partir de 12h30
Mme BREZILLON Anne à Mme LIRE Marie-Françoise jusqu'à 10h30
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BONNEFOY Christine
Mme CHAVIGNER Michèle à M. DUART Patrick
M. COUTURIER Jean-Louis à M. EGRON Jean-François
M. DAVID Jean-Louis à Mme WALRYCK Anne à partir de 11h45
M. DAVID Yohan à Mme COLLET Brigitte
Mme DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan à partir de 11h50
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
Mme DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques
M. DUCASSOU Dominique à M. DUPRAT Christophe

M. DUPOUY Alain à Mme DESSERTINE Laurence
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard
Mme FOURCADE Paulette à Mme LIMOUZIN Michèle
M. GALAN Jean-Claude à Mme MELLIER Claude
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. SOUBIRAN Claude à partir de 12h00
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10h20
M. HURMIC Pierre à Mme NOEL Marie-Claude
M. JOUBERT Jacques à M. LABARDIN Michel à partir de 12h00
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h15
Mme LAURENT Wanda à M. GELLE Thierry
M. LOTHAIRE Pierre à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOGA Alain à M. ROBERT Fabien
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10h00
M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUYEYRE Matthieu
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à partir de 10h40
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUERON Robert à M. QUANCARD Denis
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12h00
M. REIFFERS Josy à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime
Mme TOUTON Elisabeth à M. BRON Jean-Charles

LA SEANCE EST OUVERTE

Commande artistique 2e phase tramway.
 Réalisation de l'oeuvre "Pantalon de jogging et mocassins à pampilles"
 de Daniel Dewar et Grégory Gicquel - Mérignac. Autorisation

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le conseil de Communauté urbaine a approuvé, lors de sa séance du 15 février 2002, le principe d'un accompagnement artistique du projet de tramway et l'engagement d'un programme de commande d'oeuvres d'art contemporain.

Réalisé dans le cadre de la procédure de commande publique du ministère de la Culture, il est conduit par un comité artistique animé par Monsieur Alfred Pacquement, directeur du Musée national d'art moderne - Centre Pompidou et piloté en étroite collaboration avec les communes.

À l'issue d'une première phase de commande qui a permis la réalisation de onze œuvres d'artistes, sur les communes de Bordeaux, Pessac, Talence, Cenon et Lormont, la Communauté urbaine a validé en mai 2010, l'engagement d'une nouvelle commande sur la deuxième phase du chantier du tramway. Elle concerne les communes de Bassens, Carbon-Blanc, Bègles, Floirac et Mérignac, et dispose d'un budget de 913 000 euros HT.

Les travaux de repérages menés par le comité artistique de cette commande et les discussions qui ont été menées au sein de son comité de pilotage, ont permis d'engager un appel à candidature pour la réalisation d'une œuvre sur la commune de Mérignac.

À l'issue d'une étude confiée aux artistes Daniel Dewar et Gregory Gicquel, il a été décidé, en accord avec la commune de Mérignac, de retenir leur projet «Pantalon de jogging et mocassins à pampilles» et de l'implanter sur l'esplanade de la salle du Pin Galant à Mérignac.

Pantalon de jogging et mocassins à pampilles est une sculpture de 4 mètres de hauteur, montée sur un socle de 90 cm. Les mocassins sont taillés dans une pierre de marbre de couleur rouge/ocre avec une finition polie. La sculpture rassemble de manière impromptue deux icônes vestimentaires qui en traversant les époques et leurs nombreux *revivals*, ont servi autant de cultes identitaires. Dans l'espace public, qui est aussi celui de la mode, elle évoque la complexité d'un style urbain contemporain et prend la forme d'un « monument de l'instant présent ».

Son coût prévisionnel est de 220 000 euros HT. Le projet sera présenté à la commission consultative de la commande publique du ministère de la Culture et fera l'objet d'une demande de cofinancement de l'Etat d'un montant de 50 000 euros.

La réalisation de l'oeuvre, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine de Bordeaux, passe aujourd'hui par la signature d'un contrat avec les artistes Daniel Dewar et Gregory Gicquel.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, mesdames et messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

VU le code général des collectivités territoriales, article 5215-19

VU le code des marchés publics, article 30

VU le budget de la Communauté urbaine de Bordeaux, exercice 2013

VU les contrats d'études conclus avec les artistes Daniel Dewar et Gregory Gicquel en date du 21 décembre 2011

VU la délibération 2002/0133 du 15 février 2002 adoptant le principe d'un accompagnement artistique du projet de tramway et l'engagement d'un programme de commande d'oeuvres d'art contemporain

ENTENDU le rapport de présentation,
CONSIDERANT QUE

Il est aujourd'hui nécessaire et possible d'engager la phase de réalisation de l'oeuvre «Pantalon de jogging et mocassins à pampilles», de Daniel Dewar et Gregory Gicquel, sur l'esplanade du Pin Galant à Mérignac

DECIDE

Article 1 :

d'autoriser le président à signer avec les artistes Daniel Dewar et Gregory Gicquel les contrats pour la réalisation de l'oeuvre *Pantalon de jogging et mocassins à pampilles* ainsi que toutes les pièces qui en seront la conséquence

Article 2 :

de présenter l'oeuvre à la commission consultative de la commande publique du ministère de la Culture et de solliciter un cofinancement de l'Etat à hauteur de 50 000 euros.

La recette en résultat sera inscrite au budget «transport» ; année 2013 ; chapitre 23 ; article 13110032 ; programme TW20 ; CRB GD00

La dépense en résultat sera inscrite au budget «transport» ; année 2013 ; chapitre 23 ; article 23180102 ; programme TW20 ; CRB GD 00

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 mars 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
28 MARS 2013

PUBLIÉ LE : 28 MARS 2013

Mme. MICHÈLE ISTE

